



Spéciale comités participatifs :

enfance, embellissement, services publics, lycée agricole, communication, vie associative...

les inscriptions sont ouvertes !

En référence à l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, la préfecture de Haute-Marne n'a pas autorisé la création des Commissions municipales ouvertes aux habitants comme elles étaient présentées dans la Rives infos n°3. Pour tenir l'engagement de mettre en place la participation des habitants, le Conseil municipal du 23 juillet a créé les comités participatifs, sur la base de l'article L2143-2 du CGCT.

Ainsi, il a été décidé que :

→ Les comités participatifs sont créés pour la durée de la mandature 2020/2026.

→ Chaque comité pourra être composé d'un maximum de 14 membres, dont

1 vice-président désigné par le Maire parmi les élus

5 élus de la liste majoritaire

2 élus de la liste minoritaire

1 à 2 co listiers non élus de la liste majoritaire

1 co listier non élu de la liste minoritaire

3 à 6 habitants selon le nombre de co listiers.

→ Un habitant pourra s'inscrire à deux comités participatifs en même temps.

→ La période d'inscription d'un habitant à un comité participatif est de 3 ans, renouvelable.

APPEL à INSCRIPTIONS d'ici le 7/09 inclus

Les habitant.e.s intéressé.e.s par les comités participatifs peuvent faire connaître dès maintenant leurs motivations par écrit :

→ Par courrier déposé dans la boîte aux lettres de la mairie de son village

→ Par envoi postal à la Mairie de Rives Dervoises Rue de l'église

Puellemontier 52220 RIVES DERVOISES

→ Par courriel à rivesdervoises52@orange.fr

Comité enfance, jeunesse, seniors

Présidente : Sylvaine CHARUEL

Membres élus : Marie-Hélène LARTILLIER, Annick MARCHAND, Michel MATRION, Nelly TESTU, Jean-Jacques PETITPOISSON.

Comité services publics, services au public

Présidente : Marie-Hélène LARTILLIER

Membres élus : Dominique GERBEAU, Graziella JUMEL, Daniel MONNIER, Jean-Jacques PETITPOISSON, Nelly TESTU.

Comité communication, participation

Président : Daniel MONNIER

Membres élus : Dominique GERBEAU, Pascal KREMER, Didier MAITREHENRY, Annick MARCHAND, Lise POTIER

Comité vie associative, embellissement, patrimoine bâti, tourisme

Président : Didier MAITREHENRY

Membres élus : Sylvaine CHARUEL, Marie-Hélène LARTILLIER, Annick MARCHAND, Michel MATRION, Bernard PASQUIER, Nelly TESTU.

Comité forêts, biodiversité, agriculture

Président : Michel MATRION

Membres élus : Sylvaine CHARUEL, Annick MARCHAND, Daniel MONNIER, Lise POTIER, Laurent SUPPLICE

Comité lycée agricole de Droyes

Président : Pascal KREMER

Membres élus : Sylvaine CHARUEL, Didier MAITREHENRY, Michel MATRION, Jean-Jacques PETITPOISSON, Laurent SUPPLICE



Sécheresse : restrictions de l'usage d'eau pour les particuliers

Depuis ce 10 août la Haute-Marne est sous restrictions d'usage de l'eau pour cause de sécheresse renforcée. Il est interdit :

D'arroser les pelouses, jardins de légumes ou de fleurs de 9h à 20h.

De laver son véhicule en dehors des stations professionnelles.

De remplir ou changer l'eau de sa piscine.

De puiser dans les cours d'eau.

De laver les trottoirs, terrasses et façades.

Rappels :

→ Inscriptions pour achat groupé de récipients poubelle

Les personnes qui souhaitent profiter de l'achat groupé par la commune d'un récipient rigide pour le sac noir d'ordures ménagères peuvent encore s'inscrire en Mairie :

✉ rivesdervoises52@orange.fr

☎ 03.25.04.62.36

Le prix du récipient à l'unité sera déterminé en fonction du nombre d'inscrits.

→ Inscription aux informations municipales par courrier@

Il est toujours temps d'envoyer un message électronique à rivesdervoises52@orange.fr

avec « inscription infos » comme objet ainsi que ses prénom, nom et village de domicile dans le corps du message.

Le sens du civisme : prévenir les aboiements de son chien en cas d'absence

Chaque maître et maîtresse d'un chien est invité.e à prévenir ses aboiements continus lorsque l'on est amené à le laisser seul au domicile. S'il est logique que l'animal aboie occasionnellement pour garder le domicile, les aboiements ininterrompus deviennent une nuisance pour le voisinage.

Rives Infos n°5 - Août 2020

Edition & impression

Conseil municipal de Rives Dervoises

Les subventions aux associations

Dans le cadre du budget prévisionnel voté le 23 juillet pour l'année 2020, le Conseil municipal a prévu une enveloppe globale de 15 000 € de subventions aux associations constituées sur Rives Dervoises. La nouvelle équipe municipale a tenu compte du manque à gagner de certaines associations qui n'ont pas pu réaliser leurs manifestations habituelles à cause des restrictions imposées par l'épidémie de Covid-19. Une part exceptionnelle de subvention a été attribuée pour soutenir financièrement ces associations.

Association	Subvention ordinaire	Soutien Covid-19
Parents d'élèves RPI Droyes/Puellemontier	1000	
Parents d'élèves RPI Louze/Longeville	1000	
Comité des fêtes Droyes	1200	750
Comité des fêtes Longeville	1000	900
Comité des fêtes Louze	1400 mis en réserve	
Association culturelle de Rives Dervoises	1500	
Association sportive de Longeville (foot-ball)	900	1600
Tennis Club Rives Dervoises	400	
Droyes ensoleillé	800	350
Amicale retraités Longeville	500	
Société de chasse Louze	100	
Société de chasse Puellemontier	100	

Pour l'AACL Puellemontier, la décision est reportée en attente de recevoir les informations demandées.

Prochain Conseil municipal

La prochaine séance publique du Conseil municipal se tiendra le jeudi 10 septembre à partir de 20h30 à la salle des fêtes de Puellemontier. A l'ordre du jour : constitution des comités participatifs avec les habitants, règle de compensation végétale, prime COVID pour les agents municipaux,...